

Compte-rendu du groupe de travail « mise à jour du DUERP »

Initialement prévu pour se réunir 3 demi-journées, ce groupe de travail s'est finalement déroulé sur une période de 11 demi-journées. Il a permis à vos représentants **FO** en CHS de constater l'ampleur du chemin restant à parcourir pour que l'ensemble des collègues de l'Oise puissent exercer leur métier dans un environnement où les risques professionnels soient maîtrisés.

Un départ catastrophique

La première réunion du groupe de travail s'est déroulée dans une ambiance pour le moins houleuse et peu propice au travail. Les documents fournis étaient incomplets et incompréhensibles : très peu d'informations étaient disponibles quant au sort réservé aux remarques consignées dans les DUERPs initiaux de 2009 pour les deux filières. Certains services, malgré une première demande émanant de la direction pour fin novembre, repoussée au 31 janvier, n'avaient toujours pas organisé de réunion de concertation avec les agents et n'avaient fait remonter aucune information à l'ACMO (Agent Chargé de la Mise en Œuvre, à savoir Régine EMELIE dans l'Oise, qui est également Déléguée Départementale Sécurité). Devant l'impossibilité de travailler efficacement sur ces documents, **F.O.-DGFIP** a demandé (et obtenu) que les documents de travail soient complétés, tant en ce qui concernait les actions déjà menées qu'en ce qui concernait les rappels à l'ordre des services n'ayant pas apporté leur contribution.

Un état des lieux catastrophique

D'un point de vue technique tout d'abord, **F.O.-DGFIP** déplore l'absence de contribution de certains services, les contributions fantaisistes (« copier-coller » de la version précédente quand bien même certains problèmes ont été résolus), les contributions rédigées sans aucune concertation par les seuls chefs de service ou encore les contributions censurées ! Vos représentants ont veillé à ce qu'aucune situation dangereuse ne soit minimisée, à ce qu'aucun risque professionnel ne soit négligé... et ce n'était pas une mince affaire !

En ce qui concerne les solutions apportées pour réduire les risques professionnels, même si les représentants de la direction ont fait preuve d'une bonne volonté certaine, force est de constater que le recours à la batterie de réponses toutes faites est souvent de mise : « des travaux ne seront pas engagés alors que le site va bientôt déménager », « la demande a été prise en compte et sera intégrée au cahier des charges des prochains travaux qui auront lieu en 2035 » ou encore « on s'en occupera quand on aura le temps d'y passer »... **F.O.-DGFIP** exige que l'ensemble des moyens soient déployés dès l'identification d'un risque pour que celui-ci soit immédiatement traité.

Enfin, au delà de la situation alarmante de l'installation de nombreuses trésoreries dans des conditions de dénuement intolérables, les risques professionnels les plus mentionnés sont :

- une augmentation de la pression subie par les agents de la part de la hiérarchie : faire toujours plus avec de moins en moins de moyens ! Vive le pilotage par les indicateurs !!! **F.O.-DGFIP revendique l'implantation de nouveaux agents et un management à visage humain.**
- une détérioration des relations avec les usagers et des comportements agressifs fréquents : **F.O.-DGFIP exige l'arrêt immédiat de la banalisation de ces situations et réclame un accompagnement des agents tant préventif qu'à la suite d'agressions.**
- Un sentiment d'insécurité croissante chez les collègues devant opérer les dégagements de fonds, surtout à pied. **F.O.-DGFIP revendique un accompagnement des fonds par des professionnels du transport de fonds ou des policiers**

Et après ?

L'ampleur de la tâche est grande et vos représentants **F.O.-DGFIP**, attentifs aux actions menées par l'ACMO et les services de direction, veilleront à ce que les déclarations d'intention formulées en CHS-DI par son président Jean PARAF ne restent pas des vœux pieux.